



TERMES DE REFERENCE

Avis lancé par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature, Programme Afrique Centrale et Occidentale (UICN-PACO) Ouagadougou, Burkina Faso

Projet : Gouvernance Régionale des Aires Protégées en Afrique de l'Ouest – FED/2018/399-509

Titre : **Production de publications issues de l'étude « Evaluation de la prise en compte des aires protégées et de la biodiversité dans les politiques et stratégies environnementales régionales de l'espace UEMOA-CEDEAO et la Mauritanie »**

1. Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Indicatif Régional (PIR) de l'Union européenne en Afrique de l'Ouest 2014–2020 (11e Fonds européen de développement), et spécifiquement en son domaine prioritaire 3 : « Résilience, sécurité alimentaire et nutritionnelle et ressources naturelles », il a été retenu en concertation avec la CEDEAO et l'UEMOA une action d'appui à la préservation de la biodiversité et des écosystèmes fragiles, à la gouvernance environnementale et au changement climatique en Afrique de l'Ouest- PAPBio (ROC/FED/039-269).

Le Résultat 4 de la composante 2 du PAPBio est axé sur l'amélioration de la coordination de la gestion des aires protégées avec la mise en œuvre des différentes politiques, programmes et/ou stratégies sectorielles régionales dans la sous-région. L'une des activités proposées dans ce contexte porte sur l'évaluation et l'harmonisation des politiques et stratégies environnementales régionales de l'espace UEMOA-CEDEAO.

Cette activité a pour but (i) d'évaluer la prise en compte des aires protégées et de la conservation de la biodiversité dans les politiques et stratégies sectorielles régionales en vue de leur harmonisation au sein d'un cadre de référence, (ii) d'évaluer la contribution économique et programmatique des aires protégées dans lesdites politiques et stratégies et (iii) proposer un cadre régional commun de référence pour faciliter la coordination, le suivi de la prise en compte et de l'application de mesures de gestion des aires protégées et sauvegarde de la biodiversité dans la mise en œuvre des politiques et/ou stratégies sectorielles régionales.

La mission d'évaluation des politiques et stratégies environnementales régionales de l'espace UEMOA-CEDEAO et la Mauritanie a abouti à la proposition de livrables suivants :

- Analyse diagnostic de la prise en compte des aires protégées et de la conservation de la biodiversité dans les politiques et stratégies sectorielles régionales de l'environnement ;
- Analyse de la contribution économique des aires protégées et de la biodiversité dans les politiques et stratégies environnementales régionales de l'espace UEMOA-CEDEAO + Mauritanie;
- Cadre Régional commun de référence pour la biodiversité et les aires protégées.

Il est prévu la production de publications sur la base des rapports susmentionnés.

Les présents termes de référence sont élaborés pour le recrutement d'un consultant qui sera chargé de la production des publications attendues.

2. Objectifs

L'objet principal de la consultation consiste en la production de trois publications sous forme de documents répondant aux exigences d'ouvrages dotés de numéros ISBN¹ notamment en termes de contenu technique et scientifique. Les ouvrages seront structurés en chapitres cohérents construits sur la base des informations pertinentes issues des rapports, argumentées et soutenues par des références bibliographiques (au besoin).

3. Résultats attendus

Il est attendu de cette mission la production de trois documents émanant des rapports issus d'une précédente mission et devant aboutir à des publications UICN avec des numéros ISBN. Le consultant retenu aura à sa charge l'élaboration des ouvrages attendus, sur la base des informations pertinentes issues des rapports précédemment mentionnés. Sans perturber l'esprit et la logique des idées des rapports, des informations complémentaires d'une nécessité avérée pourront être apportées aux ouvrages à produire après en avoir avisé l'équipe de l'UICN chargée du suivi de la mission. Aussi, des propositions de titres plus illustratives du contenu des publications finalisées seront faites par le consultant à l'UICN.

Un sommaire ou table des matières sera préalablement proposé par le consultant pour chaque publication et les contenus développés après approbation de l'UICN.

Le consultant travaillera en étroite collaboration avec l'équipe de l'UICN chargée du suivi de la mission afin de la mener à bien.

4. Livrables attendus

Le consultant retenu devra élaborer et transmettre à l'UICN les produits suivants :

- Une publication émanant du rapport sur l'analyse diagnostic de la prise en compte des aires protégées et de la conservation de la biodiversité dans les politiques et stratégies sectorielles régionales de l'environnement de l'espace

¹ International Standard Book Number / Numéro international normalisé du livre

UEMOA-CEDEAO et la Mauritanie. Ce document ne devra pas dépasser 60 pages y compris les illustrations ;

- Une publication issue du rapport sur l'analyse de la contribution économique des aires protégées et de la biodiversité dans les politiques et stratégies environnementales régionales de l'espace UEMOA-CEDEAO + Mauritanie. Ce document ne devra pas dépasser 50 pages y compris les illustrations.
- Un document issu du Cadre Régional commun de référence pour la biodiversité et les aires protégées. Cet ouvrage devra être rédigé de manière à constituer un document d'orientation politique et stratégique (ce document devra à termes constituer la Stratégie régionale de développement inclusif en Afrique de l'ouest (titre non définitif). Ce document ne devra pas dépasser 50 pages y compris les illustrations.

Les illustrations (photos, figures, tableaux, encadrés, etc.) se trouvant déjà dans les rapports pourront être reprises dans les publications, lorsque pertinent.

5. Profil des consultants

Afin de conduire la mission de production des publications, l'UICN recherche un consultant expert en biodiversité ou en économie de l'environnement, avec des solides connaissances en gestion des aires protégées...

Le consultant à recruter doit pouvoir justifier de :

- être titulaire d'un diplôme académique supérieur (Bac +5 au minimum) ou un Doctorat en droit de l'environnement, économie de l'environnement, politique environnementale, développement durable et intégration régionale, gestion durable des ressources naturelles, biodiversité, aires protégées, etc. ;
- avoir une expérience d'au moins 5 ans dans la conduite de missions liées à l'élaboration et la formulation, l'évaluation et l'analyse des politiques, stratégies et programmes environnementaux à caractère régional ;
- avoir une expérience avérée dans la production d'ouvrages analytiques et/ou stratégiques pour des missions d'envergure régionale en lien avec les secteurs biodiversité, aires protégées, environnement, changement climatique, chaînes de valeur vertes/bleues, etc. ;
- une expérience avérée d'analyse stratégique et de rédaction.

6. Contenu des offres

Les consultants intéressés par cet appel d'offres sont priés de bien vouloir fournir un dossier de candidature comportant :

Une offre technique qui :

- décrit la compréhension générale de l'enjeu, les objectifs de la mission;
- décrit les modalités pour chaque étape, méthodes et outils proposés, pour la production de chaque publication ainsi qu'un calendrier détaillé des activités à mener ;

Une offre financière comprenant :

- un budget détaillé en lien avec chaque livrable de la présente mission ;
- les honoraires ventilés par homme/jour montrant les quantités et les prix unitaires proposés.

7. Contacts pour des questions de clarification

Les questions clarification éventuelles peuvent être adressées Arsène SANON (arsene.sanon@iucn.org) (avec copie à fatoumata.oumaroucisse@iucn.org) au plus tard le 15 février 2023.

8. Durée de la mission

La durée de la mission est de quatre (4) semaines étalées sur 60 jours calendaires à partir de la date de signature du contrat.

9. Conditions fiscales

En conformité avec les dispositions fiscales au Burkina Faso prévues dans la loi n°035-2020/AN du 19 octobre 2020 portant loi de finances exercice 2021, une retenue à la source sera appliquée sur le montant des honoraires des cabinets ou des consultants. Le pourcentage de la retenue varie en fonction de l'aptitude du prestataire à justifier d'une immatriculation à l'identifiant financier unique (IFU). Cette retenue sera reversée par l'UICN auprès de la Direction Générale des Impôts (DGI).

10. Remise des propositions

Les dossiers de candidature devront parvenir au Bureau Régional l'UICN-PACO avant 20 février 2023 (UTC-GMT), signées et adressées à Monsieur le Directeur Régional du Programme Afrique Centrale et Occidentale :

- soit par dépôt sous enveloppes séparées et cachetées avec la mention « Gouvernance Régionale des Aires Protégées : Production de publications en lien avec l'évaluation des politiques sectorielles » « A n'ouvrir qu'en séance d'évaluation » au Bureau Régional de l'UICN-PACO sis à Ouaga 2000, derrière la Station Total Ouaga 2000, Ouagadougou, Burkina Faso.
- soit par email en fichiers sous format PDF protégés par des mots de passe, à l'adresse uicnbf@iucn.org avec le titre «Gouvernance Régionale des Aires Protégées : Production de publications - Evaluation des politiques sectorielles ».

Le nom de la personne détenant les mots de passe, ses coordonnées téléphoniques, et adresse email doivent être mentionnés dans l'email d'envoi. Le Chef Régional des Finances et de l'Administration de l'UICN-PACO, M. Ny Andry Rakotoharintsifa, contactera cette personne pour avoir les mots de passe lorsque la commission d'évaluation va ouvrir les dossiers. Les soumissionnaires ne doivent pas accepter des demandes de mots de passe provenant d'autres personnes.

11. Évaluation des offres

L'offre sélectionnée sera celle qui présentera l'offre technique la plus robuste, soutenue par l'analyse la plus avancée et l'offre financière présentant le meilleur rapport prix/qualité selon les critères ci-dessous :

La qualification des consultants (30%)

La qualité de l'offre technique (30%)

Le montant de l'offre financière (40%)